

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, et le **vingt sept avril**, le Conseil Municipal de **Saint Léger-sur-Dheune**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LERICHE Daniel, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 avril 2011

Présents : MM. LERICHE Daniel, PACOREL Roger, Mme TOMBEUR Jacqueline, M. FANZUTTI Robert, Mlle GUILLEMIN Isabelle, Mme BRUNELLE Jocelyne, M. BONDOUX Damien, Mmes DUBOIS Consiglia, AUGAGNEUR Laurence, M. MARCHANDEAU Guy, Mme FAYET-FRIBOURG Corinne, MM CASTAINGS-LAHAILLE Jan , GRAVIER Parick.

Absents : M. WAGNER Louis (pouvoir à M. FANZUTTI), M. HOUEMENT Jean-Claude (pouvoir à M. MARCHANDEAU), Mme BALLOUARD Isabelle (pouvoir à Mme AUGAGNEUR), Mme LEVI-CHEBAT Jacqueline, Mlle MICHEL Delphine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les procès verbaux des séances du 17 mars 2011 et du 20 avril 2011.

Mlle Guillemain est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle l'ordre du jour :

Budgets primitifs 2011 : service général et budgets annexes	Vote
Aménagement de la mairie - accessibilité	Présentation du projet Demande de subventions
Extension de la capitainerie	Présentation du projet Demande de subvention
Rapport des commissions	

M. Castaings réitère verbalement son mécontentement. Il déplore que des décisions importantes aient été prises alors que plusieurs élus étaient absents, notamment des décisions portant sur les quartiers de ces élus, donc connaissant bien le sujet ou les problèmes évoqués. M. Leriche rappelle que la convocation a été envoyée dans les délais réglementaires ; ces délais se trouvent parfois courts compte tenu des contraintes imposées pour le retour de certains dossiers. Précise que le fait n'est pas coutumier et que les convocations sont présentées avec une marge de temps suffisante pour permettre aux élus de s'organiser.

M. le Maire présente les différents budgets :

Budget annexe – affectation du résultat de fonctionnement 2010

Bâtiment industriel communal – Location-vente (bâtiment industriel n°2)

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 du bâtiment industriel communal location-vente approuvé le 17 mars 2011, soit :

- un déficit d'investissement de 2 623.00 €

- un excédent de fonctionnement de 12 778.42 €

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget primitif 2011 comme suit :

- 2 623 € en réserve d'investissement – compte 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement 2010.
- le solde, soit 10 155.42 €, en report à la section de fonctionnement.

M. le Maire entendu, *le Conseil Municipal*, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Budget annexe – vote

Bâtiment industriel communal – Location-vente (bâtiment industriel n°2)

M. le Maire rappelle que le contrat de location vente conclu avec la SCI Desbois arrive à échéance le 31 mai 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du bâtiment industriel communal « location vente » qui s'élève à :

- 14 069 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 13 423 € en dépenses et recettes d'investissement.

Budget annexe – Bâtiment technique (Locaboat)

Affectation du résultat de fonctionnement 2010

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 approuvé le 17 mars 2011, soit un excédent de fonctionnement de 14 838.56 € et un déficit d'investissement de 10 094.46 €.

Propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 au budget primitif 2011 comme suit :

- 10 094.46 € en réserves d'investissement – compte 1068 – pour couvrir le déficit d'investissement 2010
- le solde, soit 4 744.10 €, en report à la section fonctionnement.

M. le Maire entendu, *le Conseil Municipal*, à l'unanimité, accepte cette proposition

Budget annexe – vote

Bâtiment technique (Locaboat)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du bâtiment technique communal qui s'élève à :

- 19 461 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 20 380 € en dépenses et recettes d'investissement.

Budget annexe – Capitainerie Point I

Affectation du résultat de fonctionnement 2010

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 approuvé le 17 mars 2011, soit un excédent de fonctionnement de 3 133.58 € et un excédent d'investissement de 5 986.92 €.

Propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 au budget primitif 2011 comme suit :

- report de la totalité de l'excédent, soit 3 133.58 € en section de fonctionnement.

M. le Maire entendu, *le Conseil Municipal*, à l'unanimité, accepte cette proposition.

- Projet d'extension

M. le Maire explique que la société Locaboat a sollicité une extension des locaux de la capitainerie. L'architecte, concepteur du projet initial, a réalisé une esquisse et estime le projet à 27 300 € HT, maîtrise d'œuvre comprise, pour une surface intérieure de 17.50 m². Propose

que cet investissement soit financé par emprunt, l'annuité étant couverte par l'augmentation du montant de la location consécutive à la nouvelle construction. Ce projet pourrait être opérationnel pour la prochaine saison. Un dossier de demande de subvention sera constitué en association avec un projet touristique communautaire et étudié lors d'une prochaine séance.

Plusieurs questions sont posées :

- la surface construite sera-t-elle suffisante ? (Mme Fayet-Fribourg) M. le Maire dit qu'elle correspond à la demande de la société Locaboat.
- N'y-a-t-il pas une autre solution ? pourquoi ne pas vendre à Locaboat le bâtiment communal rue du Port ? (Mme Brunelle). L'architecte a recherché la meilleure intégration possible dans le site, en conservant les arbres (M. Fanzutti).

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal** par 15 voix pour, 1 abstention (Mme Brunelle), accepte le projet, décide de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération au cabinet Auclair, Sénéchal-Chevallier, Auclair.

Rappelle que la CCMD a réalisé les travaux d'abaissement du seuil de la darse ce qui a augmenté la capacité d'accueil du port ; aujourd'hui, la base de location accueille 22 à 23 pénichettes.

Budget annexe – vote

Capitainerie - Point I

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du service « capitainerie point I » qui s'élève à :

- 27 346 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 41 623 € en dépenses et recettes d'investissement.

Budget annexe – affectation du résultat de fonctionnement 2010

Centre de loisirs

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 du centre de loisirs approuvé le 17 mars 2011, soit

- un excédent de fonctionnement de 14 756.52 €
- un excédent d'investissement de 2 648.09 €

Propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 au budget primitif 2011 comme suit :

- report de la totalité de l'excédent, soit 14 756.52 € en section de fonctionnement.

M. le Maire entendu, **le Conseil Municipal** à l'unanimité, accepte cette proposition.

Budget annexe – vote

Centre de loisirs

M. le Maire souligne le montant de la contribution communale de 67 700 € qui permet d'assurer le fonctionnement de la structure – structure en évolution (9156 repas servis en 2010).

M. Castaings souligne que cet effort communal contribue à l'évolution du village, qu'il en est indissociable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2010 du service « centre de loisirs » qui s'élève à :

- 164 806 € en dépenses et recettes de fonctionnement.
- 2 648 € en dépenses et recettes d'investissement.

Budget annexe – affectation du résultat d'exploitation 2010

Service assainissement

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 du service assainissement approuvé le 17 mars 2011, soit

- un excédent d'exploitation de 39 328.83 €

- un déficit d'investissement de 50 048.10 €
- un solde négatif des restes à réaliser de 19 029.00 €

Propose d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2010 en réserves d'investissement au budget primitif 2011 – compte 1068, soit 39 328.83 €.

M. le Maire entendu, **le Conseil Municipal** à l'unanimité, accepte cette proposition.

Budget annexe – vote

Service assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du service « assainissement » qui s'élève à :

- 157 124 € en dépenses et recettes d'exploitation
- 197 613 € en dépenses et recettes d'investissement (restes à réaliser inclus).

Décide de lancer les études pour l'extension du réseau d'assainissement collectif à la route de Couches et de Saint Bérain.

Budget – affectation du résultat de fonctionnement 2010

Service principal

M. le Maire rappelle le résultat du compte administratif 2010 du service principal approuvé le 17 mars 2011, soit

- un excédent de fonctionnement cumulé de 180 028.38 €
- un excédent d'investissement cumulé de 283 860.00 €
- un solde des restes à réaliser d'investissement négatif de 213 724.00 €.

Propose d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement en réserves d'investissement au budget primitif 2011 – compte 1068, soit 180 028.38 €.

Budget –service général

Vote

M. le Maire dresse un bilan des réalisations à mi-mandat. Présente le budget 2011, explique les orientations retenues en investissement, notamment le poste « aménagements futurs » en vue de :

- **Réfection de la rue Lieutenant Chauveau** : le Sydesl va enfouir le réseau de distribution d'énergie électrique en mai ; la DRI est susceptible de refaire cette voie ; en conséquence, propose de saisir cette opportunité et de programmer la réfection des trottoirs et stationnements pour terminer l'aménagement de ce quartier. Montant estimatif des travaux : 164 400 €TTC (maîtrise d'œuvre incluse) à engager selon la décision de la DRI. M. le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la réalisation de ces travaux.
- **Voirie de la rue du Reulet** : propose la reprise de la voirie en bicouche - section comprise de la croix au chemin de la Savoye (inclus) - dans le cadre du chantier assainissement et eau potable.
Dit que le Sydesl va enfouir fin 2011, début 2012 les réseaux au carrefour du puits et engager l'étude pour la mise en souterrain des réseaux du chemin du Vernay à la rue du Paradis pour une réalisation éventuelle en 2013, 2014. En conséquence, propose de mettre en attente le projet initial d'aménagement de ladite voie et d'effectuer la réfection de la chaussée en bicouche, sans toucher les accotements, la chaussée ne pouvant rester en l'état actuel.
M. Castaings et Mme Fayet-Fribourg sont étonnés par cette décision qui ne correspond pas au schéma évoqué lors des précédentes séances. M. Castaings souhaite vivement que l'aspect

sécuritaire soit pris en compte lors des travaux de réfection : moyen de ralentir la circulation et de protéger les piétons (par exemple des chicanes, des ralentisseurs sur la partie plane....)

Les travaux sont estimés à 60 000 € TTC pour la montée du Reulet (voie communautaire) et les antennes – Paradis, rue Close, Chemin du Vernay (voies communales). M. le Maire entendu et après en avoir délibéré, **le Conseil municipal** par 15 voix pour et 1 abstention (M. Castaing), décide de refaire la voirie en bicouche sur les voies précitées sans attendre l'enfouissement des réseaux.

- **Aménagement de la Mairie** : M. le Maire rappelle qu'une étude pour l'aménagement de la mairie et de ses abords avait été lancée en 2007. Compte tenu des nombreux problèmes nuisant au bon fonctionnement des différents services (taille insuffisante des bureaux, absence de bureaux pour les élus, inadéquation des espaces de travail et d'accueil notamment des personnes à mobilité réduite, manque de stationnement...), et au vu des disponibilités budgétaires, propose d'inscrire ces travaux au programme des investissements 2011/2012. Présente une esquisse et un chiffrage du projet réalisé par le cabinet d'architecture auquel il avait été confié la maîtrise d'œuvre de l'opération.
- M. le Maire entendu, et après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, accepte le projet tel qu'il vient d'être présenté, sollicite une subvention pour la réalisation desdits travaux au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et par le biais de l'enveloppe parlementaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du service général qui s'élève à :

- 1 105 814 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 1 131 570 € en dépenses et recettes d'investissement (restes à réaliser inclus)

Lotissement « clos des Joncs Salés 2 » - BP 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du lotissement « clos des Joncs salés 2 » qui s'élève à :

- 643 927 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 479 594 € en dépenses et recettes d'investissement

Informations diverses

M. le Maire rappelle que, par délibération du 16 février 2011, le conseil municipal avait décidé de céder un terrain communal aux docteurs vétérinaires Noël et Grosemans à la condition suspensive suivante : obtention de l'autorisation administrative de s'installer sur la commune délivrée par l'Ordre des Vétérinaires. Informe qu'il a rencontré les futurs acquéreurs vendredi dernier et que, lors de cette rencontre, ils lui ont remis ladite autorisation.

Dit que l'enquête publique pour le PLU se déroulera du 25 mai 2011 au 25 juin inclus. Le commissaire enquêteur, M. Pierre Boyet effectuera 3 permanences : lundi 6 juin de 9h à 12h, mardi 14 juin de 16h à 19h et samedi 25 juin de 9h à 12h.

Mme Tombeur dit que :

- la commission « éducation, jeunesse, festivités » se réunira prochainement pour organiser le voyage à Disney
- les enfants du centre de loisirs ont passé un excellent séjour à l'île d'Oléron.

M. Pacorel communique quelques informations sur le SIRTOM :

- mise en place progressive du règlement qui est disponible en mairie

M. Fanzutti annonce que la réfection de la toiture de la salle polyvalente va se terminer cette semaine ; les travaux de peinture intérieure seront programmés après la pose des aérothermes.

Mlle Guillemin dit que l'appareil photos a été remplacé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.